# CGV-030919

# UNIVERSITÉ DE MONCTON

165<sup>e</sup> séance du

## **CONSEIL DES GOUVERNEURS**

Assemblée annuelle

Le 19 septembre 2003

de 13 h 30 à 16 h 45

Musée historique du Madawaska

Campus d'Edmundston

# **PRÉSENCES**

Pauline Banville-Pérusse	Nord-Ouest	Dennis Savoie, président	Extérieur des régions
Mélanie Boudreau	Étudiante (Shippagan)	Christiane St-Pierre	Professeure (Shippagan)
Marcel Bujold	Extérieur du NB. (Carleton)	Invités et invitées	
Aubrey Cormier	Atlantique (I.P.É.)	Paul Albert, vice-recteur	Edmundston
Benoit Couturier	Étudiant (Edmundston)	Paul-Émile Benoit, directeu Service des communicat	· ·
Paul D'Astous	Sud-Est		
Paul Deguire	Professeur (Moncton)	Armand Caron, vice-recteur	
Robert Després	Sud-Est	Nassir El-Jabi, vice-recteur Administration et ressou (VRARH)	,
Léo Doiron	Nord-Est	,	<b>0</b> 40
Glenda Doucet-Boudreau	Atlantique (NÉ.)	Colette Landry Martin, secrétaire générale (SG)	U de M
Yvon Fontaine, recteur	U de M	Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée	Moncton
Édith Léger	Sud-Est	secretaire à assemblee	Worldon
Alida Léveillé-Brown	Nord-Est	Truong Vo-Van, vice-recteur enseignement et recherc	
Yves Martin	Professeur (Edmundston)		

ABSENCES MOTIVÉES :

Ludger Blier, Jean Brousseau, Jeannot Castonguay, Jean-Guy Finn, Gilles J. Godbout, Roméo LeBlanc, Pierre Losier, Bélonie Mallet, Mildred Pinet et Gaston Poitras

# TABLE DES MATIÈRES

		Page	
1.	OUVERTURE	4	
2.	MINUTE DE RECUEILLEMENT		
3.	ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES	4	
4.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4	
5.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4	
6.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.	4	
7.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE CGV-020920	4	
8.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV)	4	
	8.1 (12) Ratification des actes des administrateurs et administratrices	4	
9.	RAPPORT ANNUEL DES COMITÉS	5	
	9.1 Comité de vérification 9.2 Comité de finance 9.3 Comité de placement	5 5 5	
10.	ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2002-2003	5	
11.	RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES		
12.	RATIFICATION : POUVOIR DE SIGNATURE		
13.	NOMINATION DU VÉRIFICATEUR OU DE LA VÉRIFICATRICE EXTERNE	9	
14.	MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS	9	
15.	NOMINATIONS	9	
	15.1 Comité exécutif	9 10	
16.	RAPPORT ANNUEL DU VRER	10	
17.	CLÔTURE	11	
	DOCUMENTS	12	
	Document A: Ordre du jour	A(1)	
	Document B : Rapport annuel du Comité de vérification	B(1)	
	Document C : Rapport annuel du Comité de finance	C(1)	
	Document D : Rapport annuel du Comité de placement	D(1-2)	
	Document E: État de l'évolution des soldes des fonds	E(1-9)	
	Document F: États financiers vérifiés 2002-2003	F(1-13)	
	Document G : Modifications aux Statuts et règlements	G(1-87)	
	Document H : Nomination : Comité exécutif	H(1)	
	Document I: Rapport annuel du VRER	H(1-17)	

#### Nota bene:

- Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un R (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un P.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version <u>complète</u> ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

#### 1. OUVERTURE

Le président souhaite la bienvenue aux membres à cette 165° séance du Conseil des gouverneurs. Il donne la liste des personnes excusées. La réunion commence à 13 h 35.

#### 2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Le président invite les membres à se recueillir et à penser aux personnes suivantes qui sont décédées récemment : **Irène Gervais**, décédée le 22 juillet 2003. Elle était la mère de Roger Gervais; **Bernard Nowlan**, décédé le 28 juillet 2003. Il a reçu un doctorat honorifique de l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston en mai 2002; et **Florence Cowan**, décédée le 7 septembre 2003. Elle a travaillé à l'Université de Moncton pendant plus de 20 ans.

#### 3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Le président souhaite la bienvenue à Nassir El-Jabi, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines et à Paul Deguire, professeur au Campus de Moncton.

## 4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

#### 5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle, selon la secrétaire générale.

## 6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1

#### R: 01-CGV-030919

Édith Léger, appuyée par Alida Léveillé-Brown, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour. »

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

# 7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUEL CGV-020920

#### R: 02-CGV-030919

Yves Martin, appuyé par Alida Léveillé-Brown, propose :

« Que le procès-verbal CGV-020920 soit adopté. »

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

#### 8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV)

## 8.1 (12) Ratification des actes des administrateurs et administratrices

À la réunion annuelle CGV-020920, certains membres s'étaient interrogés face à la pratique de ratifier les actes des administrateurs et administratrices. Étant donné la préoccupation manifestée, les membres souhaitaient que la question soit approfondie davantage.

### 8.1 (12) Ratification des actes des administrateurs et administratrices (suite)

Le recteur rapporte qu'un avis a été demandé auprès de monsieur Gérard Snow, expert dans le déroulement des assemblées délibérantes. Selon monsieur Snow, il existe deux courants de pensée vis-à-vis cette question. C'est pratique est courante dans plusieurs associations alors que dans d'autres, il n'y a pas mention d'une ratification générale des actes. Devant cette situation, si le Conseil souhaite des renseignements plus précis, il faudrait faire un examen de la jurisprudence.

## 9. RAPPORT ANNUEL DES COMITÉS

#### 9.1 Comité de vérification

Voir le Document B, p. 1

R: 03-CGV-030919

Marcel Bujold, appuyé par Robert Després, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport annuel du Comité de vérification. »

Vote sur R03 unanime ADOPTÉE

## 9.2 Comité de finance

Voir le Document C, p. 1

R: 04-CGV-030919

Paul D'Astous, appuyé par Édith Léger, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport annuel du Comité de finance. »

Vote sur R04 unanime ADOPTÉE

## 9.3 Comité de placement

Voir le Document D, p. 1-2

R: 05-CGV-030919

Alida Léveillé-Brown, appuyée par Yvon Fontaine, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport annuel du Comité de placement. »

Vote sur R05 unanime ADOPTÉE

## 10. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2002-2003

Voir le Document E, p. 1-9 et le Document F, p. 1-13

Invités : Roger Bastarache, vérificateur externe

Daniel Godbout, directeur, Service des finances

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines, à l'aide de diapositives électroniques, présente les états financiers vérifiés 2002-2003 du fonds de fonctionnement pour chacun des campus. Il donne un sommaire de l'analyse des variations entre le budget adopté et les dépenses réelles en expliquant brièvement les raisons des variations. Suite à la présentation, la discussion a porté sur les aspects suivants.

# 10. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2002-2003 (suite)

#### Campus de Moncton

Le représentant des professeures et professeurs du Campus de Moncton se renseigne à savoir si les dépenses liées à « Académique-Enseignement » comprennent principalement les salaires et pourquoi les fonds pour le développement professionnel, si c'est un transfert de fonds, ne sont pas prévus au budget.

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines indique qu'environ 80 % des dépenses sont liées à « Académique-Enseignement ». En ce qui concerne les fonds de développement professionnel, ceux-ci sont prévus au budget et sont transférés par la suite dans le compte de développement professionnel de chaque professeur.

D'autres membres demandent des renseignements supplémentaires, soit :

- a) les revenus de scolarité de l'Éducation permanente sont-ils comparables en termes de pourcentage du total à ceux d'autres universités?
- b) qu'est-ce qui explique l'augmentation des dépenses à la rubrique *Bâtiments et terrains* par rapport à l'an dernier?
- c) les analyses comparatives indiquent une augmentation au niveau des revenus et des dépenses pour le secteur *Anciens et amis*, quel était leur budget?

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines indique que les revenus de l'Éducation permanente sont comparables à ceux d'autres universités à l'exception de la University of New Brunswick. Cela s'explique par le fait que cette université a cinq fois plus de personnel dans ce secteur et elle met davantage l'accent sur la formation non-créditée. À l'Université de Moncton, on commence à développer ce type de formation, ce qui pourrait contribuer à augmenter les revenus à l'avenir. Quant à l'augmentation des dépenses à la rubrique *Bâtiments et terrains*, elle est surtout liée à l'impôt foncier. Par ailleurs, cette dépense est compensée par l'augmentation des revenus provenant des subventions provinciales. En ce qui concerne le budget des *Anciens et amis*, il apparaît sous la rubrique générale des Relations universitaires. L'Université a accordé un budget de 140 000 \$, mais les anciens et amis ont des activités qui leur permettent d'augmenter ce revenu.

### Campus d'Edmundston

Le représentant des professeures et professeurs du Campus d'Edmundston demande d'où proviennent les affectations et virements interfonds d'une valeur de 39 968 \$?

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines précise que ces sommes d'argent proviennent des frais indirects de la recherche et de la subvention spéciale de Patrimoine Canadien.

## Campus de Shippagan

Un membre se renseigne par rapport à l'économie réalisée au niveau des salaires et avantages sociaux.

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines précise qu'au Campus de Shippagan, il y a eu des postes non-comblés en raison d'une fermeture de programme et d'un congé professoral non remplacé.

#### <u>Général</u>

Au niveau de l'ensemble des états financiers, les membres soulèvent les points suivants :

- < y aurait-il lieu d'obtenir des comparaisons du coût par étudiant selon le programme?
- < quelle est la différence entre le fonctionnement général et le total des fonds?
- < quelle est la différence entre la subvention restreinte et celle non-restreinte?

# 10. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2002-2003 (suite)

- < est-il possible de faire connaître les *États financiers* à un plus grand nombre de personnes?
- < y a-t-il un règlement quant à l'utilisation du surplus accumulé durant une année donnée?
- < suggestions quant à l'amélioration de la présentation des états financiers.

Le recteur et le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines donnent les explications suivantes :

- il existe des données comparatives, mais il faut les nuancer parce que les facteurs sont différents d'un programme à l'autre. Un effort sera fait pour présenter des comparaisons à l'avenir;
- le fonctionnement général comprend les revenus et les dépenses en fonction du budget approuvé par le Conseil des gouverneurs. Le total inclut tous les fonds en fiducie et le fonctionnement général. Les fonds en fiducie représentent des montants acquis selon une relation contractuelle entre l'Université et le bailleur de fonds, par exemple les fonds de recherche, les subventions spéciales, les dons, etc.;
- une subvention restreinte est accordée pour un but spécifique alors que la subvention non-restreinte est utilisée pour le fonctionnement général;
- < les États financiers seront affichés sur le site Web de l'Université après la réunion du Conseil des gouverneurs;
- < il existe des directives pour le budget seulement, c'est-à-dire que le Conseil des gouverneurs ne permet pas un déficit de plus de 10 pour cent;
- < les membres peuvent faire des suggestions quant à l'amélioration de la présentation des états financiers, cependant il faut comprendre que les normes comptables devront être respectées.

#### Rapport du vérificateur externe

Le vérificateur externe, Roger Bastarache, explique que son rapport financier au 30 avril pour l'Université de Moncton comprend les états financiers des fonds de fonctionnement par campus ainsi que les fonds de fiducie, recherche, dotation et immobilisation; le tout étant consolidé pour l'ensemble de l'Université. Le rapport contient aussi des notes complémentaires.

Le représentant des professeures et professeurs du Campus de Moncton demande s'il y a un redressement face au déficit des régimes de retraite; aussi s'il est normal de voir un excédent des revenus sur les dépenses à la fin de l'année; est-ce que cette situation est normale et est-ce qu'il est possible de voir une courbe sur dix ans?

Monsieur Bastarache et le recteur signalent que la situation des régimes de retraite s'améliore depuis 2003, mais pas suffisamment pour combler le déficit. De plus, le Conseil des gouverneurs a adopté une résolution selon laquelle l'administration et les professeurs augmentent la contribution au régime, soit de 6,5% à 7,5%. Quant à l'excédent, ce ne sont pas des montants considérables et les chiffres pourront être fournis à une prochaine réunion.

Un autre membre se renseigne à savoir si le mandat de vérification inclut la vérification des régimes de retraite et est-ce que les placements des fonds des régimes sont faits selon la Politique de placement adoptée par le Conseil des gouverneurs?

Le recteur indique que l'administrateur du fonds de retraite fait affaire avec un autre cabinet comptable. Les fonds des régimes ne font pas partie du bilan financier de l'Université de Moncton. Par ailleurs, le Comité de placement du Conseil des gouverneurs vérifie aux trois mois l'évolution du rendement, s'assure du respect des politiques de placement et fait des suggestions au besoin.

# 10. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2002-2003 (suite)

R: 06-CGV-030919

Robert Després, appuyé par Marcel Bujold, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte le rapport annuel des états financiers vérifiés au 30 avril 2003. »

Vote sur R06 unanime ADOPTÉE

Le président remercie les invités Roger Bastarache et Daniel Godbout.

#### 11. RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

#### R: 07-CGV-030919

Édith Léger, appuyée par Aubrey Cormier, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs ratifie les actes des administrateurs et administratrices. »

Certains membres ont exprimé des réserves face à cette pratique de ratification générale des actes des administrateurs et administratrices.

Vote sur R07 Pour 11 Abstentions 4 ADOPTÉE

#### 12. RATIFICATION: POUVOIR DE SIGNATURE

# R: 08-CGV-030919

Marcel Bujold, appuyé par Alida Léveillé-Brown, propose :

- « Qu'à l'exception du %Compte salaires, deux signatures sont requises sur tous les effets de banque. Les officiers autorisés à signer sont :
- A- Pour le Campus de Moncton
  - 1) la rectrice ou le recteur et vice-chancelier;
  - 2) le vice-recteur ou la vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines;
  - 3) le directeur ou la directrice du Service des finances;
  - 4) le ou la comptable en chef, mais seulement avec soit le recteur ou la rectrice ou le vice-recteur ou la vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines.

### B- Pour le Campus d'Edmundston

- 1) le vice-recteur ou la vice-rectrice;
- 2) le directeur ou la directrice des services administratifs;
- 3) le doyen ou la doyenne des études, mais seulement avec soit le vice-recteur ou la vice-rectrice ou le directeur ou la directrice des services administratifs;
- 4) le directeur ou la directrice des services aux étudiants, mais seulement avec soit le vice-recteur ou la vicerectrice ou le directeur ou la directrice des services administratifs.

### 12. RATIFICATION : POUVOIR DE SIGNATURE (suite)

R: 08-CGV-030919 (suite)

C- Pour le Campus de Shippagan

- 1) le vice-recteur ou la vice-rectrice;
- 2) le ou la comptable du Campus;
- 3) le doyen ou la doyenne des études, mais seulement avec soit le vice-recteur ou la vice-rectrice ou le ou la comptable du Campus;
- 4) le directeur ou la directrice des services aux étudiants, mais seulement avec soit le vice-recteur ou la vicerectrice ou le ou la comptable du Campus.

Entrée en vigueur immédiate. »

Vote sur R08 unanime ADOPTÉE

# 13. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR OU DE LA VÉRIFICATRICE EXTERNE

R: 09-CGV-030919

Léo Doiron, appuyé par Marcel Bujold, propose :

« Que la vérification des états financiers de l'Université de Moncton, pour l'année 2003-2004, soit faite par la firme LeBlanc Nadeau Bujold. »

Vote sur R09 unanime ADOPTÉE

## 14. MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS

Voir le Document G, p. 1-87

R: 10-CGV-030919

Alida Léveillé-Brown, appuyée par Glenda Doucet-Broudreau, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte les modifications apportées aux Statuts et règlements, soit la numérotation de tous les articles, les modifications aux articles 26, 72 et 84 et l'ajout de l'article 83. »

Vote sur R10 unanime ADOPTÉE

### 15. NOMINATIONS

Voir le Document H, p. 1

## 15.1 Comité exécutif

R: 11-CGV-030919

Yvon Fontaine, appuyé par Yves Martin, propose :

« Que **Pauline Banville-Pérusse** soit nommée membre du Comité exécutif. »

## **15. NOMINATIONS** (suite)

#### R: 12-CGV-030919

Paul D'Astous, appuyé par Yves Martin, propose :

« Que les nominations cessent. »

Vote sur R12 unanime ADOPTÉE

Pauline Banville-Pérusse est élu membre du Comité exécutif.

#### 15.2 <u>Vice-présidence du Conseil des gouverneurs</u>

#### R: 13-CGV-030919

Yvon Fontaine, appuyé par Yves Martin, propose :

« Que **Pauline Banville-Pérusse** soit nommée à la vice-présidence du Conseil des gouverneurs. »

#### R: 14-CGV-030919

Yves Martin, appuyé par Robert Després, propose :

« Que les nominations cessent. »

Vote sur R14 unanime ADOPTÉE

Pauline Banville-Pérusse est élu vice-présidente du Conseil des gouverneurs.

**Raymond Chiasson** a été nommé par le lieutenant gouverneur en conseil pour représenter la région du Nord-Est.

#### 16. RAPPORT ANNUEL DU VRER

Voir le Document I, p. 1-17

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente son rapport portant sur les faits saillants de la vie académique pendant l'année. Les volets abordés sont : grandes orientations institutionnelles, faits saillants relatifs à la formation et à la recherche, internationalisation de l'Université, innovation et transfert des connaissances, technologies d'apprentissage et d'enseignement et Bibliothèque de l'Université.

Il termine en indiquant que c'est le dernier rapport annuel qu'il soumet au Conseil des gouverneurs puisqu'il quittera l'Université sous peu. Il remercie le président et les membres du Conseil pour leur appui soutenu et leur implication dans le progrès de l'institution. Il exprime également ses remerciements au recteur pour l'aide et la générosité à son égard et souligne particulièrement son leadership. À tous les membres de l'Équipe de direction, de l'équipe des doyens ainsi que les professeurs, il leur exprime toute sa gratitude et mentionne le plaisir et le bonheur qu'il a eu à travailler avec eux. Il se dit privilégié d'avoir été témoin du cheminement de l'Université de Moncton, l'institution dans laquelle il a oeuvré depuis le début de sa carrière. L'Université de Moncton sera son institution pour le reste de sa vie.

Le président du Conseil remercie deux personnes dont le mandat se termine : Mildred Pinet et Léo Doiron.

Monsieur Doiron signale qu'il a apprécié son séjour au Conseil, une expérience qu'il qualifie de très enrichissante. Selon lui, il existe une collaboration remarquable entre les membres.

Colette Landry Martin, secrétaire générale

		^	
17	$\sim$ 1	OTI	IDE

La séance est levée à 16 h 45.	
Contresigné le	Dennis Savoie, président